

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 192A
French Language 1 : Module 1
Automne 2022

Créneau et salle

Section	Créneau	Salle
001	11:30-12:50 TTh	DWE 1502
002	10:00-11:20 TTh	PAS 2086
003	01:00-2:20 MW	SJ1 3027

Coordonnées

Section	Professeur(e)	Bureau	Téléphone (519-888-4567)	Courriel	Heures de consultation
001	Nicole Nolette	ML338B	X36850	nnolette@uwaterloo.ca	
002	Nathalie Gadbois			ngadbois@uwaterloo.ca	
003	Maria Petrescu	STJ 3010A	X28278	mpetresc@uwaterloo.ca	MW 8-10, 2:30-3:25

Coordonnées des assistants d'enseignement

T.A.	Courriel	Section(s)
Emilie Bruce	epbruce@uwaterloo.ca	101, 103, 105, 107
Jazlyn Pels	jpels@uwaterloo.ca	102, 104

Department Placement Rules

Grade 9 and 10 core French = enrolment in FR 151

Grade 11 core French = enrolment in FR 152

Grade 12 core French = enrolment in FR 192A

Grade 12 extended and immersion French = enrolment in FR 192B

*** Francophone students and students having graduated from a French high school must have the written permission of the French Department to enrol in any French courses.

*** Students with university credits in French must consult the Department before registering in any French courses.

SPECIAL NOTES:

1. French language courses are sequenced. Students cannot go back in sequence.
2. Students registered in FR 192A and 192B in the same term will be denied credit for FR 192A.
3. Students registered in FR 151 and/or FR 152 in the same term as FR 192A or 192B will be denied credit for FR 151 and/or FR 152.

Description

Le cours FR 192A est un cours qui sert à continuer le perfectionnement de l'étudiant(e) en compréhension et expression écrite et orale. Les étudiant(e)s réviseront et élargiront leurs connaissances grammaticales et lexicales dans un contexte culturel francophone. En plus de trois heures d'instruction en classe, le cours comprend une heure de français oral.

Objectifs du cours

- apprendre et pratiquer le vocabulaire relatif aux relations personnelles, à la vie urbaine, à l'univers médiatique, à la justice et à la politique, et aux défis de la société contemporaine;
- voir, comprendre et interpréter des films et des reportages authentiques;
- apprendre à mieux comprendre le français et à mieux s'exprimer à l'écrit et à l'oral;
- approfondir les connaissances sur différents aspects de la culture francophone;
- comprendre et savoir correctement utiliser les structures grammaticales étudiées : la conjugaison des verbes au présent et au passé, l'interrogation, l'impératif, les pronoms objets, les adjectifs (qualificatifs, possessifs, démonstratifs), les adverbes, la négation, les articles, etc.

Source d'apprentissage

- **Manuel (l'achat de ce manuel est obligatoire)**

Champeny, Séverine. *Imaginez* 4^e édition. Boston : Vista.

- ***Supersite***

Le manuel *Imaginez* est accompagné d'un *Supersite* qui comprend :

- Audios
- Vidéos
- Exercices en ligne
- Listes de vocabulaire
- Fiches de grammaire

Note : de préférence, acheter la formule « vText with WebSAM », aussi appelée *Supersite plus*. Elle est en vente au magasin campus.

- **Le site *LEARN***

Le plan de cours, les dates importantes, la description des devoirs écrits, le programme du cours de conversation, des exercices supplémentaires et les notes seront affichés ici.

Ressources complémentaires (avec auto-correction)

- Grammaire et vocabulaire: <http://www.lepointdufle.net/cours-de-francais.htm>
- Vocabulaire (niveau débutant/ intermédiaire) <http://users.skynet.be/providence/vocabulaire>
- La conjugaison des verbes : <https://www.laits.utexas.edu/fi/quiz/admirer-pr%C3%A9sent>

Références

- Collins-Robert ou Oxford-Hachette (dictionnaires bilingues)
- VERBIX (<http://www.verbix.com/>)

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Test 1*	Semaine 3	10%
Test 2*	Semaine 5	10%
Test 3*	Semaine 8	10%
Test 4*	Semaine 10	10%
Test 5*	Semaine 12	10%
Devoir écrit 1*	Semaine 7	10%
Devoir écrit 2*	Semaine 12	15%
Préparation et participation en classe	Toute la durée du cours	10%
Cours de conversation	Toute la durée du cours	15%
Total		100%

*Les dates exactes pour les tests et les devoirs seront affichées dans le calendrier de votre site *Learn* la première semaine des cours.

Tests (50 %)

Un test d'environ 50 minutes par chapitre (vocabulaire, culture, grammaire).

Si vous devez manquer un test, prière d'en aviser votre professeur(e) avant la période du test. Si votre absence est justifiée (documentation à l'appui, SVP), vous pourrez passer un test de remplacement.

Devoir (25 %)

Devoir écrit 1 : rédaction de 350 mots (police 12, double interligne).

Devoir écrit 2 : rédaction de 400 mots (police 12, double interligne).

Le sujet et les instructions seront donnés une semaine avant la date de remise. Ces consignes seront présentées en classe et publiées sur *Learn*.

La rédaction individuelle sera faite à la maison et soumise à votre professeur(e) dans le Dropbox approprié du site *Learn* du cours.

Préparation et participation en classe (10 %)

Une note globale qui reflète la volonté de participer en classe, la préparation à la maison (*Supersite*), et l'assiduité.

Cours de conversation (15 %)

Ces cours sont obligatoires et relèvent de la responsabilité des étudiants. Ils commenceront la première semaine des cours. (Consultez [Schedule of Classes](#) pour la salle.)

Apprentissage d'une langue

L'objectif de ce cours est de vous permettre de communiquer en français. Pour cela, il est absolument essentiel d'assister régulièrement et de participer activement aux cours, car une langue s'apprend par une pratique soutenue et régulière dans vos interactions avec votre professeur et les autres étudiant(e)s, et par votre travail individuel. C'est pourquoi vous serez évalués fréquemment. Il n'est pas

possible d'apprendre une langue uniquement à partir d'un livre. Le rôle de votre manuel, *Imaginez*, est d'aider votre professeur à enseigner en lui fournissant des documents. *Imaginez* ne peut pas remplacer votre professeur, et ce n'est pas son but. Avec le *Supersite* ainsi que des sites de grammaire disponibles sur le web, vous avez la possibilité de travailler seul des points de grammaire pour réviser, pratiquer ce qui est vu en classe ou approfondir par vous-mêmes vos connaissances.

Cahier de vocabulaire

Pour aider leur apprentissage de la langue, il est fortement recommandé aux étudiant(e)s de tenir un cahier de vocabulaire, dans lequel ils inscriront les mots et expressions nouveaux qu'ils rencontreront dans l'étude de la leçon, et dont ils auront besoin pour réaliser les différentes activités de la leçon, ainsi que tout vocabulaire supplémentaire vu en classe ou au cours de conversation.

Les noms seront précédés de l'article, de façon à ce que le genre (masculin ou féminin) soit indiqué. Les verbes doivent être donnés à l'infinitif, avec indication du groupe, des formes irrégulières s'il y a lieu, et de la construction syntaxique (ex: demander quelque chose à quelqu'un). Les adjectifs doivent être au masculin singulier (le féminin et le pluriel indiqués si leur formation est irrégulière).

Plan du cours

*** Les dates exactes pour les tests et les devoirs seront affichées dans le calendrier de votre site *Learn* la première semaine des cours. Le contenu des cours peut changer : il faut consulter le calendrier du cours sur *Learn* pour la version la plus récente du plan du cours.**

Semaine	Date	Matière Lectures à faire	Évaluations
1	7 sept.	Présentation du cours et syllabus Activités pour faire connaissance Leçon 1 Ressentir et vivre <u>À lire</u> : Vocabulaire (p. 4), Le Canada français (supplément en PDF sur Learn) <u>À étudier</u> : 1.1 Spelling-change verbs (p. 18 à 19), 1.2 The irregular verbs <i>être, avoir, faire, and aller</i> (p. 22 à 23) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 5), Qu'avez-vous appris? (supplément en PDF sur Learn), Mise en pratique (p. 20 à 21), Mise en pratique (p. 24 à 25)	
2	12 sept.	<u>À étudier</u> : 1.3 Forming questions (p. 26 à 27), 1.4 Present tense of regular <i>-er, -ir, and -re</i> verbs (p. A4), 1.5 The imperative (p. A6) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 28 à 29), Mise en pratique (p. A5), Mise en pratique (p. A7)	
3	19 sept.	Révisions	Test 1 001 : 22 sept. 002 : 22 sept. 003 : 21 sept.

Semaine	Date	Matière Lectures à faire	Évaluations
4	26 sept.	Leçon 2 Habiter en ville <u>À lire</u> : Vocabulaire (p. 42), La France (p. 50 à 51) <u>À étudier</u> : 2.1 Reflexive and reciprocal verbs (p. 56 à 57) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 43), Qu'avez-vous appris? (p. 52), Mise en pratique (p. 58 à 59)	
5	3 oct.	<u>À étudier</u> : 2.2 Descriptive adjectives and adjective agreement (p. 60 à 61), 7.4 Past participles used as adjectives (p. A28), 2.3 Adverbs (p. 64 à 65), 2.4. Nouns and articles (p. A8) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 62 à 63), Mise en pratique (p. A29), Mise en pratique (p. 66 à 67)	Test 2 001 : 6 oct. 002 : 6 oct. 003 : 5 oct.
8 – 16 octobre		Semaine de lecture – pas de cours	
6	17 oct.	<u>À étudier</u> : 3.4 Possessive adjectives (p. A12) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. A13) Leçon 3 L'influence des médias <u>À lire</u> : Vocabulaire (p. 82), Le Québec (p. 90 à 91) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 83), Qu'avez-vous appris? (p. 92)	
7	24 oct.	<u>À étudier</u> : 3.1 The <i>passé composé</i> avec <i>avoir</i> (p. 96 à 97), 3.2 The <i>passé composé</i> avec <i>être</i> (p. 100 à 101), 3.5 The <i>imparfait</i> : formation and uses (p. A14), 3.3 The <i>passé composé</i> vs. the <i>imparfait</i> (p. 104 à 105), 7.5 Expressions of time (p. A30) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 98 à 99), Mise en pratique (p. 102 à 103), Mise en pratique (p. 401), Mise en pratique (p. 106 à 107), Mise en pratique (p. A31)	Devoir écrit 1
8	31 oct.	Leçon 4 La valeur des idées <u>À lire</u> : Vocabulaire (p. 120) Culture : Les Antilles (p. 128 à 129) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 121), Qu'avez-vous appris? (p. 130)	Test 3 001 : 1 nov. 002 : 1 nov. 003 : 31 oct.
9	7 nov.	<u>À étudier</u> : 4.1 The <i>plus-que-parfait</i> (p. 134 à 135), 4.2 Negation and indefinite adjectives and pronouns (p. 138 à 139), 4.3 Irregular –ir verbs (p. 142 à 143) <u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 136 à 137), Mise en pratique (p. 140 à 141), Mise en pratique (p. 144 à 145)	
10	14 nov.	Révision	Test 4 001 : 17 nov. 002 : 17 nov. 003 : 16 nov.
11	21 nov.	Leçon 5 La société en évolution Vocabulaire (p. 158) Culture : L'Afrique de l'Ouest (p. 166 à 167)	

Semaine	Date	Matière Lectures à faire	Évaluations
		<p><u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 159), Qu'avez-vous appris? (p. 168)</p> <p><u>À étudier</u> : 5.1 Partitives (p. 172 à 173), 5.4 Object pronouns (p. A20)</p> <p><u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 174 à 175), Mise en pratique (p. A21)</p>	
12	28 nov.	<p><u>À étudier</u> : 5.2 The pronouns <i>y</i> and <i>en</i> (p. 176 à 177), 5.3 Order of pronouns (p. 180 à 181), 5.5 Past participle agreement (p. A22)</p> <p><u>À faire</u> : Mise en pratique (p. 178 à 179), Mise en pratique (p. 182 à 183), Mise en pratique (p. A23)</p>	Devoir écrit 2
(13)	5 déc.		Test 5 001 : 6 déc. 002 : 6 déc. 003 : 5 déc.

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de consulter le site Learn du cours et de rattraper le matériel manqué.

Pour les travaux remis en retard, il y aura une pénalité de **5% par jour**, incluant le week-end.

En cas d'annulation des cours en présentiel

En cas d'annulation d'une ou plusieurs cours, l'enseignement se fera à distance, en mode synchrone par vidéo durant les heures habituelles de classe. Les séances seront enregistrées et les enregistrements seront mis à la disposition des étudiant.e.s sur Learn.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez

noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4 \(https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70\)](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When

in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm>). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm>).

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm>).

Note for Students with Disabilities

The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.

Reconnaissance territoriale

Nous tenons à souligner que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel des peuples attawandaron (Neutres), anishinabé et haudenosaunee. L'université de Waterloo est située sur la concession de Haldimand, parcelle de terrain promise aux Six Nations, d'une largeur de six milles sur chaque rive de la rivière Grand.

We acknowledge that we live and work on the traditional territory of the Attawandaron (Neutral), Anishinaabeg, and Haudenosaunee peoples. The University of Waterloo is situated on the Haldimand Tract, the land promised to the Six Nations that includes ten kilometres on each side of the Grand River.